

Publié le 14 avril 2023

Brest, Chartres, Strasbourg... la démonstration de force des Epl

Hasard du calendrier, sans doute. En l'espace de quelques jours, les élus de Brest, Chartres et Strasbourg ont eu l'occasion de mettre en valeur les innombrables ressources de l'écosystème qu'ils ont construit autour de leurs Epl. Trois communes comme de véritables démonstratrices du savoir-faire des Epl.



La Maison commune de Brest, telle un démonstrateur !

A Brest, la [Maison commune des Epl](#) est installée dans le paysage depuis 8 ans. Et ça commence à se voir, au-delà des limites du territoire. En 2022, Brest métropole a ainsi décroché le **Prix de l'innovation du Club finances de La Gazette des communes et de l'Afigese** dans la catégorie « management public local », prix récompensant chaque année les collectivités faisant preuve d'innovation en matière financière ou de gestion. La dite maison commune est un « espace partagé entre l'interco, actionnaire de référence, et les huit sociétés d'économie mixte (Sem) et Sociétés publiques locales (Spl) qui constituent son portefeuille », indique la Gazette dans un article consacré au sujet. Une organisation souple permettant à la collectivité et à ses satellites de travailler sur des sujets communs, comme la question du chômage partiel pour les salariés lors du premier confinement. **La maison commune a permis de faire émerger, en 2021, un groupement de commandes, pour écrêter le prix de certains achats.** La loi 3DS et les impératifs déontologiques qu'elle pose ont fait l'objet aussi de réflexions communes. Un cap est fixé à travers une feuille de route et des objectifs à atteindre... collectivement, quelque soit le secteur. Chaque Epl a ainsi des objectifs à atteindre, ce qui crée naturellement un esprit de corps entre elles.

Chartres Métropole expose son modèle Epl devant 400 élus !

[Chartres Métropole](#) a organisé, le 11 avril au soir, dans l'enceinte de la métropole, une soirée de présentation de la manière dont la collectivité pilote ses filiales, dont une grande majorité d'Epl,

mais également un GIP ou un OPH. **400 élus et autres DGS des 66 communes de la métropole avaient répondu présents. Tous les invités ont pu repartir avec un guide actualisé de l'ensemble des filiales de Chartres métropole. Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres Métropole**, a insisté tout au long de la soirée sur la « volonté de créer une organisation autorisant une fongibilité des masses financières et des flux en direction de la maison mère via éventuellement le versement de dividendes ». **Franck Masselus, adjoint au maire de Chartres** en charge des finances et de la prospective, vice-président de Chartres métropole en charge des mêmes dossiers, et des Epl, conseil départemental et membre du bureau et du conseil d'administration de la FedEpl, a mis l'accent « sur la solidité de l'écosystème formé autour des 12 Epl chartraines. Nous avons mis plusieurs années pour arriver à ce résultat et le bilan que nous en faisons est largement positif », assure-t-il.

A Strasbourg, le Réseau des partenaires est bien piloté !

Enfin, à Strasbourg, s'est tenue la plénière annuelle du **Réseau des partenaires de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg**, réunissant 11 Epl (8 Sem, 2 Spl et 1 SemOp), deux agences d'urbanisme et du climat, le Port autonome de Strasbourg et l'OPH métropolitain. **La maire de Strasbourg, Jeanne Barseghian, était présente, ainsi que Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole, et Syamak Agha Babaei, premier adjoint et vice-président finances et Epl à l'Eurométropole**, vice-président de la FedEpl. Plusieurs temps forts ont rythmé la journée, en présence des représentants de l'exécutif strasbourgeois. Ainsi, un temps de travail a été organisé à 18h30 dans les locaux de Kaléidoscoop, propriété de la Sem immobilière commercial Locusem, avec pour thème « les projets multipartenariaux ». **Depuis 18 mois, sous l'impulsion de la collectivité, les Epl travaillent ensemble sur des sujets transversaux, desquels émergent des projets montés en commun réunissant jusqu'à 5 structures.** Le « réseau des partenaires », mis en place par la Ville et l'Eurométropole, constitue une référence nationale, au même titre de ce qui se passe à Brest ou Chartres. Le pilotage des Epl par les collectivités actionnaires y est réfléchi bien en amont et porte ses fruits.